

Affaire J.C. Jeanney N° 10125000006

Monsieur le Procureur,  
Tribunal de Grande Instance de Montbéliard  
Parquet du Procureur de la République

Vous avez décidé de faire procéder à l'abattage d'un troupeau de daims, dont le propriétaire est Mr JEANNEY Jean-Claude, demeurant à Bart, celui-ci n'ayant pas les autorisations nécessaires pour élever ces animaux. Cet abattage est prévu le mercredi 17 août prochain, à 6 h 30.

Nous sommes très surpris que d'autres solutions ne soient pas mises en œuvre. Des parcs animaliers se sont dits prêts à les accueillir (à Bourbonne les Bains, Belfort ou en Haute Alsace), établissements en capacité de détenir de tels animaux. Des associations ou fondations se sont dites prêtes à assurer les frais et la logistique du transport de ces animaux. Ces informations ont été communiquées par les soins de Mme CHARDON, à Mr RENAUD, responsable ONCFS et via les services de la SPA, auprès de vos services au printemps.

Il apparaît aussi que la SPA, qui informe d'ailleurs de la situation de ces animaux depuis 1998, a adressé un courrier soulignant le fait de maltraitance et de mauvais traitements et indiquant qu'une solution moins radicale pour ces animaux avait été trouvée. Vos bureaux ont rejeté la plainte au motif que ces animaux ne subissent pas de mauvais traitements (cf N° parquet 11202000006). Alors pourquoi le responsable de l'ONCFS, met-il en avant que les animaux paraissent en mauvaise santé ? Pourquoi, dans ce contexte une telle précipitation à mettre en œuvre cet abattage ?

Nous vous serions gré de faire procéder à l'annulation de l'abattage et faire procéder à la confiscation des animaux pour qu'ils soient remis à une fondation selon l'article R131-50 et suivants du code pénal. La logistique nécessaire pour le transport de ces animaux pourrait alors être organisée en lien avec la Fondation Brigitte Bardot et la SPA de Montbéliard.

Dans l'attente d'une issue positive sur cette question qui soulève l'émotion des défenseurs des animaux, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Procureur, nos respectueuses salutations.

Pour Europe Écologie Les Verts du Pays de Montbéliard  
Le porte parole Bernard LACHAMBRE

Copie :

- Mairie de Bart, Monsieur le Maire
- Fondation Brigitte Bardot, Mme la Présidente
- SPA de Montbéliard, Mme la Présidente
- Mr le Préfet département du Doubs